

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Lens (62300)

Réponses de Bruno Ducastel, au nom de la liste « Agir Pour Lens »

– le 17/01/2020 à 01:12 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Route de Lille, Rue de Londres, Route de la Bassée, Route de Béthune, Rue de la gare, Avenue Van Pelt, Avenue de Varsovie, Avenue du 4 Septembre, Rue René Lanoy

Aménagement progressif des axes cités accompagné pour certain de négociations avec le SMT Artois afin de modifier le passage BHNS à certains endroits

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Gare, Louvre, Office de Tourisme, Colisée, Terrils

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Loos-en-Gohelle, Liévin, Salaumines, Avion, Vendin-le-Vieil.

Aménagement progressif sur la mandature des connexions voisines

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Je partage l'objectif final de construire une ville agréable pour tous . Mais le dernier objectif de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité ne sera pas atteignable en une seule mandature car le réseau actuel ne le permet pas

Action n°7 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

Oui quand cela sera possible et compatible sur un plan budgétaire pluriannuel

Action n°8 : je ne m'engage pas

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

La limitation à 30 km/h ne sera pas générale mais limitée à des axes dangereux ou seront renforcées les mesures de ralentissement

Action n°9 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Objectif sur le long terme, mise en place progressive

Action n°10 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment passer en zone 30 les rues en sens unique du centre ville (entre la gare et l'avenue du 4 Septembre) et y généraliser le double-sens cyclable

Oui si les travaux sont compatibles sur le plan budgétaire et validés après audit des comptes administratifs

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°11 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action n°12 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Partout où cela sera possible et dans la limite des possibilités budgétaires annuelles

Action n°13 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Partout où cela sera possible et dans la limite des possibilités budgétaires annuelles

Action n°14 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Partout où cela sera possible et dans la limite des possibilités budgétaires annuelles

Action n°15 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Les révisions du PLU incorporeront non seulement des normes pour les vélos mais aussi pour toutes les formes de mobilité douces ou électriques

Action n°16 : je ne m'engage pas

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Engagement possible uniquement après étude de faisabilité et de coût pour la municipalité et dans la limite des possibilités budgétaires annuelles

Action n°17 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Action n°18 : je ne m'engage pas

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

Nous allons créer un office municipal des associations qui bénéficiera de locaux partagés pour plusieurs associations dont les acteurs associatifs vélos

Promouvoir une culture vélo

Action n°19 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Chaque fois que cela sera possible , je privilégierai la marche , les transports en commun ou le vélo

Action n°20 : je ne m'engage pas

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Engagement possible uniquement après étude faisabilité et de coût pour la municipalité et dans la limite des possibilités budgétaires annuelles

Action n°21 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Engagement possible uniquement après étude faisabilité et de coût pour la municipalité et dans la limite des possibilités budgétaires annuelles

Action n°22 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Action n°23 : je m'engage

Créer une "fête du vélo".

Action n°24 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Des la mise en place de la police municipale

Action n°25 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Commentaires généraux

Notre ambition est de donner une place de plus en plus importante aux mobilités douces dont le vélo durant la prochaine mandature dans la limite de l'aménagement progressif des flux de circulation (volonté de fluidifier la circulation pour moins polluer) et des capacités budgétaires pour les investissements nécessaires